

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 7 FEVRIER 2008

L'an deux mille huit, le 7 février à 18h30 les membres du Conseil d'administration de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID -ETP), Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis au siège de l'association, 15 rue de Cortambert 75016 Paris, conformément à la lettre de convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents ou représentés : Thierry Barber, Michel Boudinet, Jean-François Cabut, Jean-Marie Cahen, Pierre Michel Chaudru, François-Xavier Clédât, Christian Fassier, Laurent Froger, Robert Giraud, Jacques Kimelfeld, Dominique Laborde, Ludovic Maillard, Michel Pozzi, Stéphane Le Sant, Jean de Rodellec, Pascal Simonin.

Etaient excusés : Jean-Jacques Baron, Jean-Louis Bureau, Robert Hosselet, Hervé Le Bouc, Alain Vassal.

Assistaient : Philippe Josse / plusieurs participants au comité de direction organisé ce 7 février à 17H.

Absents : Roger Martin, Marc de Serre de Saint Roman

1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 11/12/07 :

Aucune observation n'étant formulée par les membres présents, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Démission :

Le conseil enregistre la démission d'Eric Ranjard de son poste d'administrateur. Son remplacement devra être envisagé.

3. Premières cotisations 2008 :

Nous sommes à 1492 cotisants ce qui est en décalage négatif d'une semaine par rapport aux autres années.

4. Point financier : priorités :

Présentation des comptes consolidés par J. Kimelfeld (voir document qui a été joint à la convocation) : constat de déficit annuel récurrent.

En résumé, si le nombre de cotisations n'augmente pas, la SID, d'ici à 2 ans, ne pourra plus fonctionner dans son organisation actuelle. Comment assurera-t-on alors les buts généraux définis à l'article 1 des statuts (cf. page 59 de l'annuaire ETP 2007) ?

Nous devons tous nous mobiliser pour que le nombre de membres cotisants et actifs augmente significativement.

Le coût de fonctionnement de la rue Cortambert est très légèrement plus élevé que celui constaté lorsque l'association était rue Thénard, mais nous sommes propriétaires.

Pour information, deux estimations indicatives de la rue Cortambert ont été faites par des agences locales du 16^{ème}, et le prix se situe entre : 7,5 k€ et 8,5 k€, pour un achat de 5,7 k€.

5. Dernières actions engagées :

- 5.1 Visites des membres du bureau dans les régions (à l'occasion d'assemblées générales ou de rendez-vous d'animation : Région PACA, Région Rhône Alpes, Région Bretagne).
- 5.2 Enquête lancée sur les régions (statuts, organisations, animations) en vue de la mise en place d'une commission chargée de proposer en particulier des statuts régionaux type.
- 5.3 Organisation d'un comité de direction ce 7 février 2008, regroupant l'ensemble des représentants des différents organes d'animation du réseau ETP (groupements régionaux, professionnels, promotions, Ingénieur Constructeur...).
- 5.4 Participation au Forum ETP 2008 au début janvier.
- 5.5 Présentation (par les membres du bureau et les permanents) de l'association aux élèves ingénieurs de 3^{ème} année qui s'apprentent à quitter l'Ecole pour réaliser leur TFE.

6. Le rôle du conseil d'administration

Les constats financiers d'aujourd'hui doivent inciter chaque membre du Conseil à s'impliquer pour la dynamisation de l'association :

- location de salles par la société l'employant,
- participation aux animations des groupements régionaux, professionnels...

Les membres du bureau et les permanents se tiennent à la disposition de tous pour faciliter ces actions.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

Un administrateur

Le Président